



## Déclaration des élus de la CGT Finances Publiques de l'Essonne au CT local du 26 janvier 2012

Madame la Présidente,

L'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois ! Pire, se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins ! En l'espace de dix ans ce sont plus de 24 000 emplois qui auront été supprimés ! Plus de 100 emplois supprimés en deux ans dans notre département dont 40 cette année, les agents de catégorie C payant, encore une fois, le plus lourd tribut de cette politique destructrice.

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur. Ainsi, il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité, la direction générale ne les chiffrant qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois !

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois.

Du chronométrage à la sauce « fast-food » des prétendues économies de travail réalisées grâce à Télé IR (évaluée à 6 minutes) en passant par les réformes législatives (relèvement du seuil d'imposition pour l'ISF), par l'accentuation de la dématérialisation comme solution à tout, ou encore la capacité d'absorption des suppressions par les directions, tout est passé en revue pour établir les arbitrages dans l'attribution des emplois.

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois MAGERFIP (substitut de l'outil d'efficience et de l'Outil Répartition Emplois).

Le nom change mais le procédé reste le même : faire croire que l'on utilise une méthode pseudo scientifique pour au final faire coller les résultats aux suppressions d'emplois annoncées initialement.

Cette logique technocratique contribue chaque jour un peu plus à mettre en pièce le service public en général et les services de la DGFIP en particulier.

Au-delà de ces remarques générales, il vous faut prendre la mesure de la situation départementale.

Personne n'est dupe des résultats affichés par vos indicateurs. La réalité c'est que, faute de moyens humains, les services dans leur ensemble sont à bout, le service rendu se détériore, les agents vivent un véritable déchirement !

Il vous faut être conscient que, des SIE au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, les services de direction, les brigades... les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions et n'en peuvent plus ! Personne n'est épargné !

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant l'abandon des missions ou des discussions des méthodes de travail sans aborder le volet de l'emploi et la conception du service public.

De même elle n'acceptera pas une logique de gestion des agents assimilés à des pions que l'on pourrait déplacer au gré des difficultés affichées dans telle ou telle unité de travail.

Les agents du département ne peuvent plus se satisfaire de vos appels à leur bonne volonté, à leur professionnalisme et à leur investissement personnel pour que les missions soient assumées tant bien que mal.

Dans le contexte actuel de baisse affichée des salaires et de dégradation des conditions de travail, ce ne sont pas des remerciements que les personnels attendent mais :

- . l'arrêt des suppressions d'emplois,
- . un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail ;
- . la détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- . la réouverture du dossier des doctrines d'emplois ;
- . le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis dix ans.